

Désignation d'un représentant  
des usagers au conseil du SCUIO

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 10 avril 2018

### Délibération 2018/04/CFVU- 38

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35 ;*

*Vu les statuts modifiés du SCUIO en date du 15 décembre 1986 et notamment son article 4 ;*

*Considérant que le mandat de l'étudiant désigné par la commission de la formation et de la vie universitaire est arrivé à échéance fin 2017 ;*

#### **Après en avoir délibéré,**

Carlos GARCERA est désigné comme représentant des usagers pour siéger au conseil du SCUIO.

Toulouse le 12 avril 2018

Le Président

Jean-Pierre VINEL 

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0